

Règlement du Derby du Mouflon, Torgon 1899, Suisse.

Le Derby du Mouflon est organisé par Baptiste Dabbadie l'organisateur, en collaboration avec la SETT, ainsi que l'Office de Tourisme de Torgon, et les différents partenaires et sponsors.

1 Calendrier : Le Derby du Mouflon aura lieu sur le domaine skiable de Torgon, le Samedi 3 Mars 2018.

2 Participation : L'épreuve est ouverte à toutes et à tous, licenciés ou non, âgés de 18 ans minimum. L'épreuve peut se faire à : ski, snowboard, télémark, monoski.

L'organisateur se réserve la possibilité de refuser l'utilisation d'un engin en fonction de ses caractéristiques.

3 Engagements : Le prix de l'inscription est de 30 francs Suisse. Il comprend, la participation à la course qui est de 10 CHF et le forfaits Torgon interne avec assurance incluse qui est de 20 CHF. Chaque concurrent s'inscrit dans l'une des disciplines suivantes : ski, snowboard, télémark ou monoski.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski en compétition datant de moins de 3 mois sera demandé et obligatoire. Le certificat médical sera remis au moment du retrait des dossards. Il sera conservé par l'organisation.

Le règlement du forfait peut être régler par téléphone au 0041(0)24 481 20.49.

La fiche d'inscription de la course signée est à envoyer avant le 3 mars 2018 à l'organisateur, par mail à baptistedabbadie@hotmail.com.

Le retrait des dossards et des forfaits sera réalisé au restaurant le Tseudron de 8h30 à 9H15 le samedi 03/03/2018. Le reste du règlement qui est de 10 CHF sera effectué sur place au moment du retrait des dossards.

Le nombre de concurrents admis à participer à l'épreuve est de 120 maximum. Les engagements seront clos sans préavis lorsque le nombre maximum de concurrents admis à participer sera atteint ou au plus tard le 3 mars 2018 à 9h.

4 Dossards : Seuls les porteurs du dossard officiel pourront participer à l'épreuve. Les dossards seront à retirer le samedi 3 mars 2018 à partir de 8h30 au restaurant le Tseudron.

5 Déroulement de la course :

Début de la course à 11h au sommet du Tronchey.

Les départs se feront 4 par 4, toutes les deux minutes, pour des raisons de sécurité.

6 Parcours : La course sera constituée d'un passage sur le tracé. Le départ se situera au sommet du Tronchey (1980 m), la course se terminera au départ du télésiège du Tronchey (1420m), via l'itinéraire freeride du Tronchey. Le principe du Derby reste sur la base d'un itinéraire libre, cependant des points de contrôle obligatoires seront imposés sur le parcours afin de garantir une sécurité maximum.

Le choix de l'itinéraire est sous la responsabilité de chacun. Il ne s'agit pas d'une descente sur piste ordinaire. Seuls les dangers importants, tels que les barres rocheuses ou les arbres situés dans l'axe des trajectoires pourront être balisés ou signalés. Ce balisage ne pourra être ni intégral, ni exhaustif. Il est impératif de maîtriser sa vitesse et sa trajectoire. La SETT ne peut être tenue responsables en cas de dommage corporel ou matériel.

7 Reconnaissance : De 10H à 11H, les reconnaissances sont possibles (en mode reconnaissance, sous peine de disqualification). L'organisation vous recommande fortement d'effectuer une reconnaissance avant la course . Ces reconnaissances se feront sous votre en entière responsabilité. Les parcours pourront être modifiés sans préavis si les conditions météorologiques ou l'état du terrain le nécessite. Le port du casque est obligatoire durant vos reconnaissances, la protection dorsale est recommandée.

8 Briefing : Un briefing OBLIGATOIRE aura lieu le 03/03/2018 à 9h30 au sommet du Télésiège du Tronchey.

9 Etat du terrain : Le terrain ne fera l'objet d'aucune préparation particulière et sera livré aux concurrents dans les conditions imposées par la météo et l'état de la neige.

10 Sécurité: Les secours seront assurés par le service des pistes de la SETT. Des vigies seront en visuel permanent des concurrents pendant leur descente.

Le port du casque, d'un DVA est OBLIGATOIRE et celui d'une protection dorsale est fortement recommandé.

Nous attirons votre l'attention sur le fait que vous vous trouverez en zone hors-pistes, avec les dangers qu'elle représente : arbres, rochers, barres rocheuses, ruisseaux...

Tous les obstacles ne pourront être protégés ou balisés. Vous êtes seul responsable de l'itinéraire choisi et de votre vitesse.

La consommation d'alcool ou de toute substance pouvant altérer la concentration est interdite.

L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas d'accident et pour tout traumatisme lié au non-respect de ces préconisations.

11 Ethique: Vous évoluerez sur des terrains de montagne et en altitude. Nous vous demandons de respecter ces espaces sauvages. Ne rien jeter au sol durant vos reconnaissances ou durant la course. Vos reconnaissances se feront sous votre en entière responsabilité.

12 Sanctions: Toute infraction ou tentative de fraude aux règles précédemment citées entraînera la disqualification du ou des coureurs concernés. Aucune aide extérieure durant la course n'est autorisée.

13 Chronométrage: Un système de chronométrage professionnel est mis en œuvre. Cependant des erreurs peuvent survenir. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de problème de chronométrage. Votre attention est tout particulièrement attirée sur le principe d'avoir à tout moment de la course et lors du passage de l'arrivée, une excellente lisibilité de votre dossard. Chaque concurrent devra impérativement montrer son dossard au passage de la ligne d'arrivée.

14 Classement: Un classement individuel par discipline sera effectué. Sauf si le nombre de concurrent par catégorie n'est pas suffisant. (soit 10 participants minimum par catégorie)

15 Récompenses: Une remise des récompenses aura lieu devant le bar à chocolat de Plan de Croix à 15h.

16 Assurances: Le forfait comprend une assurance pour le derby. L'organisateur ainsi que la SETT, déclinent toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler.

17 Annulation: L'organisateur du Derby, se réserve le droit de modifier le présent règlement et de reporter ou d'annuler l'épreuve, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques ou d'instabilité du manteau neigeux. Si l'épreuve ne peut avoir lieu pour l'une des raisons indiquées ci-dessus, ou en cas de force majeure, le prix des engagements ne sera pas remboursé. De même, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne pourra être demandée, quel qu'en soit le fondement juridique.

Remboursement particulier avant le départ du derby : pour blessures, en cas de force majeure, un remboursement pourra être effectué sur présentation d'un certificat médical.

18 Arrêt de la course: La sécurité des pistes se réserve le droit d'arrêter définitivement la course en cas de force majeure.

La SETT décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un traumatisme lié au non-respect de ce règlement.

Bulletin D'inscription Au Derby du Mouflon de Torgon.

Samedi 03/03/2018

Remise des dossards et paiement des inscriptions au restaurant le Tseudron - Plan de Croix de 8h30 à 9h15.

Tarif de l'Inscription : 10 CHF.

Tarif du forfait : 20 CHF.

Madame Monsieur

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Code Postal :.....

Ville :

Matériel: Snowboard Télémart Monoski Ski

Toute inscription incomplète (tout bulletin incomplet ou non signé) ne pourra être prise en compte.

Je soussigné

M/Mme.....,

déclare avoir pris connaissance du caractère particulier et dangereux du Derby du Mouflon et être seul responsable de ma trajectoire et de ma vitesse. En aucun cas je ne pourrais tenir pour responsable L'organisateur, ainsi que la SETT, en cas d'accident matériel ou corporel me concernant durant le Derby du Mouflon. En outre je suis seul responsable en cas d'accident me concernant ou concernant un tiers durant le Derby du Mouflon. Je déclare également être assuré pour pratiquer une épreuve telle que le Derby du Mouflon.

Fait le/..../.....

Lu et approuvé, Signature:

Programme du Derby du Mouflon à Torgon.

Samedi 03/03/2018

Déroulement de la journée :

- 1) 8h30: Retrait des dossards et remise des forfaits au restaurant le Tseudron.
- 2) 9h30: Contrôle du matériel DVA et briefing au sommet du télésiège du Tronchey.
- 3) 10h: Marche jusqu'au sommet du Tronchey puis repérage du tracé.
- 4) 11h: Début de la course.
- 5) 15h: Remise des prix sur le front de neige devant le bar à chocolat.
- 6) 15h30: Début du concert de Rock devant le bar à chocolat.